

DEVELOPPER LES HABILETÉS SOCIALES CHEZ L'ADULTE EN SITUATION DE HANDICAP

Mise à jour 11/2025

Formation en Intra Présentiel - Réf HD15A

Les habiletés sociales regroupent l'ensemble des comportements, verbaux et non verbaux, permettant à une personne de communiquer, interagir, comprendre et s'adapter aux situations sociales. Chez les adultes en situation de handicap – déficience intellectuelle, handicap psychique ou TSA – elles constituent souvent un enjeu majeur pour l'inclusion, la participation et la qualité de vie. Les professionnels expriment fréquemment des difficultés : interactions inadaptées, anxiété sociale, isolement, incompréhensions réciproques. Cette formation propose des repères conceptuels, légaux et pratiques, des outils d'évaluation et des stratégies d'intervention permettant de renforcer l'autonomie relationnelle, soutenir l'expression de chacun et favoriser la participation sociale.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Développer la capacité à observer, évaluer et analyser les habiletés sociales d'un adulte en situation de handicap.
- ❖ Mettre en œuvre des stratégies éducatives, adaptées et éthiques, pour renforcer les habiletés sociales et

Objectifs de la formation

- ❖ Identifier les composantes des habiletés sociales et leurs liens avec les compétences psychosociales et la participation.
- ❖ Repérer les difficultés d'interaction sociale liées à la déficience intellectuelle, au handicap psychique ou au TSA.
- ❖ Analyser les besoins d'une personne à partir de critères objectivables et d'outils d'observation.
- ❖ Utiliser des méthodes d'accompagnement adaptées : jeux de rôle, scénarios sociaux, exercices de communication.
- ❖ Construire un programme d'habiletés sociales en cohérence avec le projet personnalisé et le projet d'établissement.
- ❖ Adopter une posture éthique : respect de la singularité, non-normalisation, participation active de la personne.

Contenu

1. Le cadre conceptuel et législatif des habiletés sociales

- Le concept d'habiletés sociales : composantes verbales, non verbales, cognitives et émotionnelles.
- Les liens entre les habiletés sociales, les compétences psychosociales et la participation.
- Les textes structurants : loi 2002-2, loi 2005, Convention ONU, référentiel PCH (relation avec autrui).
- Les recommandations HAS relatives à la communication, l'accessibilité et l'adaptation des soins.

2. Les difficultés d'habiletés sociales chez les adultes en situation de handicap

- Les impacts des troubles cognitifs, psychiques et du TSA sur les interactions sociales.
- Les manifestations concrètes : anxiété sociale, évitement, malentendus, incompréhensions, isolement.
- Les conséquences sur la qualité de vie, l'autonomie et la participation.

3. L'évaluation des habiletés sociales

- Les critères d'observation en situation réelle.
- Les outils existants : échelles d'anxiété sociale, Vineland II (comportement adaptatif), supports fonctionnels.
- Les modalités d'auto-évaluation et de co-évaluation avec la personne.
- Les limites et points de vigilance : objectivité, contexte, variabilité intersituations.

4. Les méthodes et outils pour développer les habiletés sociales

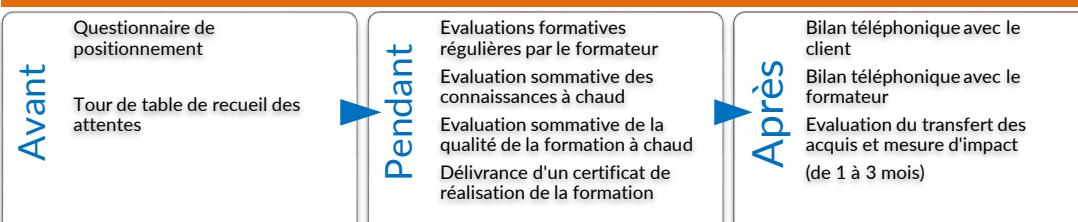
- Les ateliers d'entraînement : principes, formats, rôles du professionnel.
- Les exercices clés : émotions, communication, conversations, interactions professionnelles, conflits et problèmes sociaux
- Les modalités pédagogiques : jeux de rôle, scénarios sociaux, supports visuels, mises en situation dirigées.
- Les enjeux éthiques : respect de la singularité, éviter la normalisation, co-construction avec la personne.

5. Les conditions institutionnelles favorables

- Les environnements qui soutiennent la participation : climat social, accessibilité, outils de communication, espaces d'expression.
- Le rôle du projet personnalisé : définir les objectifs, impliquer la personne, articuler avec l'équipe.
- La cohérence institutionnelle : place de la direction, du cadre de santé, des équipes pluridisciplinaires.

Construction d'un mini-programme d'habiletés sociales adapté à un profil réel.

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation



 Public : Professionnels des ESSMS et établissements sanitaires/médo-sociaux lien direct ou indirect avec des personnes adultes handicapées
 Pré-requis : Avoir une expérience d'accompagnement de personnes adultes handicapées.
 Durée : 2 jours, soit 14 h + 1 jour APP
 Formateur(trice) pressenti(e) Formateur/trice spécialisé(e) dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
 Nombre de participants De 2 à 10 personnes
 Matériel nécessaire à l'intervenant(e) Vidéoprojecteur et ordinateur
Moyens et méthodes pédagogiques et techniques : <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques en pédagogie active • Échanges et partage d'expérience sur le vécu des participants • Analyse de situations, co-construction d'outils • Diaporama (transmis aux participants) • Mise à disposition d'un espace extranet individuel
Modalités et délai d'accès de 2 à 6 mois en moyenne (nous contacter)
TARIF Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé
Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ? Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous
 06.09.08.02.20  contact@cjformation.com  www.cjformation.com
Carine ANCIAUX Présidente, référente handicap Référente pédagogique et numérique Aurélie Fauchet et Claire Royer Assistantes administratives